

Aide-mémoire Ajout d'une prime 636 (dépistage) et 637 (vaccination)

➤ Ajouter une prime au relevé de présence ⇐

1. Sélectionnez la journée touchée par la prime.
2. Si la prime est effectuée sur un département différent de celui indiqué dans l'*en-tête* du relevé de présence, entrez le code du département dans le champ *Dépt.* du *menu de droite*.
3. Dans le *menu de droite*, cliquez sur *Prime*.
4. Sélectionnez la prime désirée.
 - Prime en nombre d'heures : inscrivez le nombre d'heures à payer dans le champ *Total heure*.
5. Cliquez sur OK.
6. Cliquez sur *Sauvegarder*.

The screenshot shows the 'Primes' window with a list of codes and descriptions. The 'Férier' section is visible on the right, showing fields for 'Dépt.', 'T. emp.', 'Synd.', and 'Prog.'.

S.	Date	Début	Fin	Repas	Total	Code	D
1 di	3						
1 lu	4	8:00	16:00	1:00	7:00	REG	
1 ma	5	8:00	16:00	1:00	7:00	REG	
1 me	6	8:00	16:00	1:00	7:00	REG	
1 je	7	8:00	16:00	1:00	7:00	REG	
1 ve	8	8:00	16:00	1:00	7:00	REG	
1 sa	9						
2 di	10						
2 lu	11	8:00	16:00	1:00	7:00	REG	
2 ma	12	8:00	16:00	1:00	7:00	REG	
2 me	13	8:00	16:00	1:00	7:00	REG	
2 je	14	8:00	16:00	1:00	7:00	REG	
2 ve	15	8:00	16:00	1:00	7:00	REG	
2 sa	16						

Primes

Ok | Annuler

Code	Description
41	COORD. CLINIQUE
93	REPAS EN PRESENCE
185	CHEF D'EQUIPE
210	COORDINATION PROF.
480	HEURES BRISEES
482	DISPONIBILITE
487	PSYCHIATRIE
489	ORIENT.FORMATION INF
504	ORIENT.FORM. INHALO
636	TEST DEP.COVID H.QRT
637	VACCIN.COVID HORS Q.
705	SOINS CRITQUES
711	ENCAD RES PHARMACIEN
746	SOINS CRITQUES SPEC
938	SOINS CRIT.COORD.

Total Heures : 2:00

Férier

Code	Payé	Prime
REG	TACX	TREP
MALAI	MMP	ASS
VAC	VACFI	REGM
GPSS	TSK1	TSK15
X2ma	FORM	AANP

Début :

Fin :

Repas :

Av. hor. :

Dépt. : 73034

T. emp. :

Synd. :

Prog. :

Effacer

➤ Mise en garde 1 ⇐

Vous ne devez pas ajouter des heures dans le relevé en même temps que la prime. Le temps de déplacement et/ou le temps requis pour le dépistage ou la vaccination doivent être saisi en prime seulement.

➤ Mise en garde 2 ⇐

Vous devez inscrire les primes seulement lorsque c'est à l'extérieur des heures de travail. Vous ne devez pas inscrire par exemple une AANP de 2 heures et inscrire une prime en lieu et place.

➤ Mise en garde 3 ⇐

Aucune prime n'est payable lors d'un jour férié ou d'une journée de vacances. Vous devez laisser les heures de vacances ou fériées sans ajouter de prime.

Il en est de même pour les personnes en arrêt de travail et vous ne devez pas ajouter de prime.

➤ Exemples ⇐

Veillez voir les exemples au verso et le principe est le même que ce soit pour la vaccination ou le dépistage.

